

Date :  
4 juillet 2019

Contact:  
02 548 28 52

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous tenons à vous informer qu'en date du 3 juillet 2019, Triodos Bank N.V. a publié un nouveau prospectus concernant ses certificats d'actions. Un nouveau prix d'émission a également été calculé. Cela signifie qu'à compter de cette date, les certificats d'actions sont négociés conformément aux nouveaux prospectus et prix d'émission, tous deux publiés sur le site Web de la société.

Ce nouveau prospectus remplace toute version précédente. En tant que détenteur.trice de certificats d'actions, nous souhaitons nous assurer du fait que vous êtes correctement informé.e au sujet des changements qui ont été apportés à la manière dont nous proposons et facilitons les transactions sur nos certificats d'actions, et qui sont décrits de manière extensive dans le nouveau prospectus.

## **Ajustement de la base de calcul du prix**

Le prix d'émission des certificats d'actions est déterminé par la Banque Triodos sur la base d'un modèle financier dans lequel la valeur intrinsèque de la Banque Triodos, telle qu'indiquée dans les comptes financiers de la banque, est divisée par le nombre de certificats d'actions émis.

L'évaluation de la valeur intrinsèque reposait jusqu'ici sur les principes comptables généralement reconnus aux Pays-Bas (General Accepted Accounting Principles ou « GAAP néerlandais »). Compte tenu de la croissance et de l'internationalisation progressives de la Banque Triodos, et conformément aux évolutions du secteur bancaire et aux exigences de reporting qui s'y appliquent, la Banque Triodos prévoit d'abandonner ces règles comptables au profit des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) à compter du 1er janvier 2020. À partir de cette date, la valeur intrinsèque de la Banque Triodos sera, par conséquent, calculée selon les normes IFRS. La banque a toutefois décidé que dès la publication du nouveau prospectus, le prix d'émission calculé selon les GAAP néerlandais sera ajusté en fonction de l'incidence estimée que les IFRS auront sur la valeur intrinsèque de la Banque Triodos et, par conséquent, sur le prix d'émission des certificats d'actions.

L'effet estimé a entraîné une variation du prix d'émission des certificats d'actions par rapport au prix d'émission le plus récent selon les GAAP néerlandais. Cette incidence peut s'expliquer par le fait qu'à la suite de l'application des principes de la méthodologie IFRS, certains postes du bilan dans les comptes financiers doivent être traités de manière différente par rapport à l'ancienne méthodologie.

Le prix d'émission selon les normes comptables néerlandaises, corrigé en fonction de l'incidence des IFRS, a été fixé à 82,00 EUR. Il est inférieur d'un euro au prix d'émission au moment où la négociation des titres a été suspendue, le 4 juin 2019.

Comme c'était le cas auparavant, lorsque les normes comptables néerlandaises étaient appliquées, l'utilisation de la norme comptable IFRS comme base pour le calcul du prix d'émission pourrait entraîner une volatilité du prix d'émission des certificats d'actions selon que la conjoncture économique se redresse ou s'affaiblit.

### **Modification dans le processus de vente des certificats d'actions**

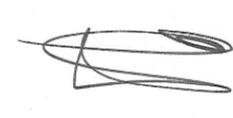
Le prospectus mentionne le nouvel élément suivant en ce qui concerne le processus de vente : le montant total des certificats d'actions pouvant être offert à la vente par tout détenteur de certificats d'actions est en principe limité à un montant de 1.000.000 EUR par détenteur de certificats d'actions et par semaine. Les investisseurs souhaitant vendre un montant supérieur doivent, dès lors, tenir compte du fait que la vente de leurs certificats d'actions prendra plus de temps.

Le prospectus complet contenant toutes les informations utiles est disponible sur <https://www.triodos.be/fr/downloads/dr-prospectus?id=12653907b5b3> ou à partir de la page <https://www.triodos.be/fr/investir/certificats-d-actions>

Le texte de cette lettre peut également être téléchargé sous format PDF à partir de cette page.

Pour d'éventuelles questions complémentaires, veuillez-vous adresser aux collaborateurs de Customer Services via [info@triodos.be](mailto:info@triodos.be) ou par téléphone via 02 548 28 52.

Cordialement,



**Muriel Van Gompel**  
Director Retail Banking  
Banque Triodos